Commune de Miribel

PJ au compte-rendu du CM du 10/12/2012

Débat d'orientation budgétaire 2013

Notre service financier, la commission des finances, sous la présidence de Madame Escobessa, avec le concours très précieux de notre Directeur Général des Services ont présenté lors de la dernière commission des finances, le 30 novembre 2012, notre situation financière.

Ce travail très précis, préfigure notre compte administratif et nous permet d'analyser notre fonctionnement et nos dépenses d'investissement de l'année 2012.

Le budget 2012, sa réalisation n'a pas apporté de modification significative par rapport au budget que nous avons voté au début de l'année. Nous pouvons constater, néanmoins, un léger tassement de notre autofinancement, tassement atténué par la diminution continuelle de notre dette.

Nos dépenses d'équipement sont toujours à un très haut niveau, comparable à celui de 2011, qui était déjà beaucoup plus élevé que celui des années antérieures. Nos dépenses de fonctionnement sont bien maîtrisées tout comme le sont les dépenses liées aux charges de personnel.

Qu'en sera-t-il en 2013?

Les éléments en notre possession, qui proviennent du projet de Loi de finances 2013, nous laisse penser que les dotations de l'Etat seront gelées alors même que nous aurons à faire face à des dépenses supplémentaires.

C'est ainsi qu'il nous faut envisager les dépenses qui seront occasionnées, si nous les appliquons dès la rentée de septembre 2013, par le changement de rythme scolaire et en fonction des choix que nous ferons. S'ajouteront les dépenses de péréquation financières horizontales entre collectivités aux potentiels fiscaux élevés et celles qui ont peu de moyens. Et c'est également une participation des communes à la prise en charge par les collectivités de l'allocation de vétérance des sapeurs-pompiers et leur prime de fidélité.

Plus de dépenses donc, alors que le concours financier de l'Etat aux collectivités restera gelé en 2013 au même niveau que celui de 2012.

Que faire, sachant que nous pourrons autofinancer près de 2.5 millions de travaux, sans oublier les reports qui participeront à l'amélioration continuelle de notre ville. Les dossiers ne manquent pas. Nous aurons à faire des choix et même à lisser sur deux exercices budgétaires des aménagements qui s'inscrivent dans la durée.

Le montant de nos investissements est un signe fort en direction des entreprises qui auront bien besoin d'activités en 2013.

Faut-il de ce fait augmenter le taux des impôts locaux ?

Je ne le souhaite pas. Les contribuables sont déjà bien sollicités et je ne veux pas leur ajouter une contribution supplémentaire. Ainsi je vous proposerai lors du vote du budget 2013 de conserver les mêmes taux, comme nous le faisons depuis 2009, c'est-à-dire depuis cinq ans.

2013 marquera notre très forte volonté de poursuivre un grand nombre d'acquisitions foncières qui permettront de dynamiser le commerce local, favoriseront l'accueil d'activités médicales ou paramédicales, ainsi que la construction de logements publics aidés et privés. Le montant de ces acquisitions sera très élevé et pour la première fois depuis bien longtemps nous recourons à l'emprunt. Emprunts de courtes durées puisque leur remboursement se fera au fur et à mesure de la vente de nos acquisitions à des aménageurs.

Je tiens à préciser qu'en 2013 nous commencerons à percevoir le produit des terrains de la Z.A.E. de Folliouses que nous avons financés sur nos fonds propres.

Je qualifierai le budget de 2013 de budget sérieux, maîtrisé qui s'inscrit dans la continuité des services apportés à la population de notre commune. C'est également un budget solidaire des entreprises pour les travaux qu'il génère et c'est un budget d'avenir car nos acquisitions sont les projets de demain pour une ville et ses hameaux qui se développent.

Jacques Berthou